

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 20 FEVRIER 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. FROELICH, M. TREIBER, qui étaient représentés respectivement
par M. VOGEL, M. FEIG, M. TRAUTMANN.

MM. KELLER, MEYER-KUHN, GOETZ, LOBSTEIN, BABILON, RICHERT, Mme
KIEFER, (excusés) ; MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE.

DEL. N° 027/2006conseil

**OBJET : BUDGET ANNEXE « CENTRE D'ANIMATION ET DE DECOUVERTE
TRANSFRONTALIER DU FLECKENSTEIN » - EXERCICE 2006**

- *VU l'avis de la commission « finances » du 6 février 2006,*
- *ENTENDU l'exposé du Président présentant le budget primitif « centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein » de l'exercice 2006,*

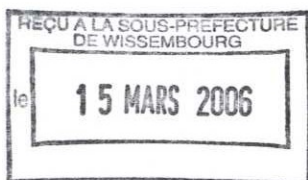
le conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

- **les crédits d'un montant de 229 000,00 €
en dépenses et recettes de fonctionnement**
- **les crédits d'un montant de 332 646,00 €
en dépenses et recettes d'investissement**

au titre du budget primitif « centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein » 2006.

**Le président et le trésorier (comptable du trésor) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution de la présente délibération.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un
délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 13 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bernard LOGEL".